



Mairie de Cahus

Le Bourg

46130 CAHUS

05 65 33 88 28

mairie.cahus@wanadoo.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 08 Avril 2021

Étaient présents : Catherine Albert, Kevin Gouvard, Jean-Claude Kelsch, Geoffroy Latapie, Claude Lavergne, Aurore Perony, Alexis Poeydemenge.

Étaient excusés : Anne Audibert (pouvoir à C. Albert), Maryline Linard (pouvoir à J.C. Kelsch)

Étaient absents : Nicolas Papon, Thierry CAS.

Début de la séance : 18h30

M. Kevin Gouvard est désigné secrétaire de séance.

◆ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 Mars 2021 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés (9 voix).

◆ Approbation du Compte Administratif 2020 "Commune":

Madame le Maire présente le Compte Administratif suivant :

	Investissement		Fonctionnement	
Report 2019 Excédent (+) ou Déficit (-)	15 848,79		194 770,68	
Opérations 2020	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	24 715,09	3 450,13	242 765,27	220 415,44
Balance opérations 2020	-21 264,96		-22 349,83	
Résultat de clôture 2020 Excédent (+) ou Déficit (-)	-5 416,17		172 420,85	
Solde disponible à la fin de l'année 2020	167 004,68			

Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 8 voix

♦ **Approbation du Compte Administratif 2020 "Eau":**

Madame le Maire présente le Compte Administratif suivant :

	Investissement		Fonctionnement	
Report 2019 Excédent (+) ou Déficit (-)	-10 280,30		-6 166,54	
Opérations 2020	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	12 243,40	10 971,00	39 027,65	83 649,43
Balance opérations 2020	-1 272,40		44 621,78	
Résultat de clôture 2020 Excédent (+) ou Déficit (-)	-11 552,70		38 455,24	
Solde disponible à la fin de l'année 2020	26 902,54			

Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 8 voix

♦ **Délibérations concernant l'affectation des résultats :**

Les résultats de clôture des sections "Fonctionnement" apparaissant sur les Comptes Administratifs 2020 doivent être affectés aux budgets 2021 (172 420,85 € pour le compte "Commune" et 38 455,24 € pour le compte "Eau"). La répartition de ces sommes aux différents comptes d'un budget est assez complexe et ce calcul est effectué par la Trésorerie.

Madame le Maire propose d'accepter les suggestions de la Trésorerie :

- **172 420,85 €** seront affectés au budget "Commune" 2021 et répartis selon les suggestions de la Trésorerie. Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (Unanimité des présents ou représentés)

- **38 455,24 €** seront affectés au budget "Eau" 2021 et répartis selon les suggestions de la Trésorerie. Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (Unanimité des présents ou représentés)

♦ **Délibération concernant les taxes communales :**

Nous rappelons que pour la plupart des foyers, la taxe d'habitation de la résidence principale a été supprimée. Madame le Maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes communales pour l'année 2021. Ces taux resteraient donc les suivants :

- **Foncier bâti** : 12,02 % Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (Unanimité des présents ou représentés)

- **Foncier non bâti** : 284,24 % Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (Unanimité des présents ou représentés)

◆ **Délibérations concernant les budgets primitifs "Commune" et "Eau" :**

Les budgets primitifs sont établis en fonction des besoins de la Commune mais aussi (et surtout !) en fonction des recettes attendues. Chaque budget comporte deux sections, investissement et fonctionnement. Les recettes et dépenses de chaque section doivent s'équilibrer. Tout au long de l'année, il est possible de voter des Décisions Modificatives (DM).

➤ **Budget primitif "Commune" :**

Madame le Maire présente un budget total (investissement + fonctionnement) de **566 784,17 Euros**
Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (Unanimité des présents ou représentés)

➤ **Budget primitif "Eau" :**

Madame le Maire présente un budget total (investissement + fonctionnement) de **114 795,64 Euros**
Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (Unanimité des présents ou représentés)

◆ **Délibération concernant l'achat d'une bâche et de produits de traitement de l'eau pour la piscine :**

Il est nécessaire de remplacer la bâche d'été (vieille d'une vingtaine d'années) de la piscine et d'acheter le chlore pour la désinfection de l'eau durant l'ouverture estivale.

Nous avons reçu un devis de l'entreprise "Evazion Piscine 46" d'une somme de 1041,53 TTC (867,95 € HT)

- ✓ Bâche : 581,55 € TTC
- ✓ Chlore liquide : 459,98 € TTC

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (Unanimité des présents ou représentés)

◆ **Délibération concernant des travaux de maçonnerie de l'appartement "Mairie" :**

Madame le Maire informe que, dans le cadre de la rénovation de l'appartement vacant situé au dessus de la Mairie, il convient d'effectuer quelques travaux de maçonnerie non initialement prévus. Un devis de 3100,00 Euros a été reçu de l'entreprise Carvalho Construction pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal délibère et décide de confier les travaux à l'entreprise Carvalho.

Pour : 9 voix

◆ **Questions et infos diverses :**

État de la dette communale : Quatre emprunts sont actuellement en cours de remboursement. Deux concernent le budget communal et deux concernent le budget de l'eau.

✓ **Budget communal :**

Travaux de voirie secteur La Ponchie	:	Date de fin	:	2026
		Coût annuel	:	3167,88 € (1583,40 € en 2026)
Construction du mur du cimetière	:	Date de fin	:	2027
		Coût annuel	:	2653,73 €

✓ **Budget eau :**

Liaison Réseau bas ↔ Réseau haut 2011	:	Date de fin	:	2023
		Coût annuel	:	2081,78 €
Travaux 2019 (réalimentation Longayroux: et aménagement local technique au Theil	:	Date de fin	:	2024
		Coût annuel	:	8105,40 € (4052,78 € en 2024)

Fin de la séance : 21h15